



A retenir

MANGE-BOURGEONS

Les dégâts sont en augmentation par rapport à l'année dernière. Observez vos parcelles pour une meilleure gestion dans les années ultérieures.

ACARIOSE

Surveillez vos parcelles.

MILDIU

La masse des œufs n'a pas atteint sa maturité.

Annexe : Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2020 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2020

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observations stable sur lequel un socle d'informations peut être collecté chaque semaine afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour le vignoble de l'Aveyron, le réseau compte une dizaine de parcelles de référence (traitées et non traitées) ainsi que quatre pièges eudémis sur la zone de Marcillac et 1 à Millau.

Les données d'observation sont collectées par de nombreuses structures partenaires (dont vous retrouvez la liste en fin de bulletin) et par des viticulteurs observateurs. Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

L'organisation du comité de validation est la suivante :

Animatrice filière régionale : V. Viguès, Chambre d'agriculture du Tarn Animation du réseau régional, rédaction et publication des BSV		Référents vignoble / Représentants Coop et Négoc : I. Violettes (CA12) / G. Bénac (Cave des Vignerons du vallon) Animation du réseau vignoble, collecte de données et validation des BSV
IFV Sud-Ouest : A. Petit Modélisation Suivis biologiques en laboratoire	CRAO : B. Cichosz Validation et publication	SRAL : L. Lagarrigue Contrôle de second niveau



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady







METEO

- **Les faits marquants de la climatologie hivernale 2019-2020** (Source Météo France)

Les mois de novembre et décembre 2019 sont caractérisés par des précipitations excédentaires et des conditions ventées. En effet, chacun de ces mois a connu sa tempête. Concernant les températures, novembre est proche de la normale alors que décembre est très doux. Cette douceur a perduré sur janvier mais ce premier mois de l'année a été moins arrosé sur nos vignobles midi-pyrénéens. En février, les pluies ont repris et sont, ce mois encore, excédentaires. Le mois de mars a été lui aussi très doux.

Globalement, l'hiver a été doux et arrosé et en conséquence, la végétation est largement en avance.

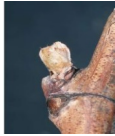


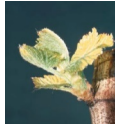
- **Prévision pour la semaine du 16 au 21 avril**

	Jeu 16	Vend 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20	Mar 21
Températures	9-20	9-20	10-20	11-17	9-18	8-18
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Marcillac : en moyenne, on se situe entre « pointe verte » et « 3 feuilles étalées »

Côtes de Millau : les stades sont très hétérogène sur une même parcelle ; de « sortie des feuilles » à « grappes visibles » sur Gamay.

STADE	Eichhorn et Lorenz	BBCH	
Bourgeon dans le coton	3	05	
Pointe verte	5	07	
Eclatement bourgeon	6	09	
1 feuille étalée	7	11	
1-2 feuilles étalées	8	12	

EXCORIOSE *(Phomopsis viticola)*

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons/sortie des feuilles » au stade 9 « premières feuilles étalées ».

• Situation au vignoble

Les symptômes d'excariose sur bois d'un an sont rares.

Évaluation du risque : Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule, une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade 6 au stade 9) sont déterminantes. Des contaminations peuvent donc avoir lieu lors des pluies de la semaine prochaine.

Mesures prophylactiques : Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>



Biologie et

description des symptômes :

Le champignon responsable de l'excariose se conserve durant l'hiver sur les écorces et dans les bourgeons.

Au printemps, il produit des pycnides de couleur noire sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination des pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant ce gel, va permettre la libération des spores et leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent sur jeunes rameaux au printemps, peu après le débourrement, sous forme de taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.



Excariose : Symptômes sur bois et rameaux
à gauche : Chancre d'excariose sur bois d'un an - CA 81
à droite : Lésion sur jeune rameau - CA 81

MILDIOU

- **Maturité des œufs** (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions extérieures. La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2020 des lots de feuilles : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), Tarn (Lisle/Tarn).

Un premier lot a germé en 24h en conditions contrôlées : les tous 1ers œufs sont donc mûrs.

- **Modélisation** (Potentiel Système - IFV)

J = 13 avril

Situation de J-7 à J La pression exercée par le mildiou est faible. Les tous premiers œufs d'hiver sont modélisés comme étant mûrs depuis le 12 avril sur le secteur de Compeyre et le 14 avril sur le secteur de Valady. Sur les secteurs de Balsac, Entraygues et Marcillac, les tous premiers œufs d'hiver ne sont pas encore modélisés comme étant mûrs.

La masse des œufs n'est pas encore mûre. Aucune contamination épidémique n'a pu être modélisée.

Simulation de J à J+10 : Sur les secteurs de Balsac, Entraygues et Marcillac, la maturité des premiers œufs est modélisée pour le 16 avril.

La maturité de la masse des œufs est modélisée pour le 23 avril sur le secteur de Compeyre, le 24 avril pour le secteur de Valady, le 28 avril pour les secteurs de Balsac, Entraygues, Marcillac. Une fois cette maturité atteinte, il faudrait plus de 25 mm pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Évaluation du risque : Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	NON, le 23 avril au plus tôt
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	Surveillez les prévisions

Le risque est maintenant dépendant des pluies qui pourraient subvenir après le 23 avril pour les secteurs les plus précoces et après le 28 avril pour les secteurs les plus tardifs. Si ces pluies restent inférieures à 25mm, aucune contamination pré-épidémique ou épidémique n'est modélisée.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence des contaminations épidémiques qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les contaminations pré-épidémiques sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations épidémiques ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Éléments de biologie

La surveillance est ciblée sur Eudémis (*Lobesia botrana*), seule tordeuse causant des dégâts significatifs dans les vignobles de la région.

• Situation au vignoble

Les pièges sont maintenant en place.

• Modélisation (LOB – IFV)

Le tout début de vol est modélisé.

Évaluation du risque : aucun risque à ce jour.

ERINOSE *(Colomerus vitis)*

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation dans les parcelles

En 2019, des symptômes ont été observés ponctuellement mais en tous secteurs.

Évaluation du risque : La pression exercée par l'érinose s'exprime ponctuellement, mais peut réduire fortement la photosynthèse. La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.



Biologie et

description des symptômes :

L'érinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

ACARIOSE (*Calepitrimerus vitis*)

• Éléments de biologie

Les attaques d'acariose au printemps se manifestent de manière très localisée. Les symptômes sont provoqués par le développement d'acariens microscopiques sur les bourgeons puis les jeunes pousses.

Ce sont les femelles hivernantes qui provoquent ces attaques précoces lorsqu'elles piquent les tissus végétaux pour s'alimenter. A ce stade, les cellules végétales meurent et provoquent des malformations des feuilles ou la mauvaise croissance des rameaux. On observe donc que certains bourgeons ne démarrent pas alors que d'autres poussent faiblement et restent rabougris. Certains de ces rameaux vont se ramifier à leur base et donner un aspect buissonnant au cep. Les feuilles de la base des rameaux sont plissées et recroquevillées.



Acariose : Entre-noeuds raccourcis et feuillage gaufré Source Ephytia (D. Blancard INRA)

• Situation dans les parcelles

Sur Marcillac, présence d'acariose dans quelques plantiers et jeunes vignes en 2019.

Évaluation du risque : Surveillez particulièrement les jeunes plantations et les parcelles âgées avec un débourrement lent qui se montrent plus sensibles aux attaques d'acariose. Les conditions de pousse active de ces derniers jours sont défavorables à l'expression des dégâts du ravageur.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

MANGE-BOURGEONS

• Éléments de biologie

Plusieurs ravageurs qualifiés de secondaires sont regroupés sous le nom de mange-bourgeons: boarmie, noctuelle, péritèle ... Les dégâts occasionnels et très localisés se caractérisent par des bourgeons évidés et/ou des jeunes pousses dévorées.

• Situation au vignoble

Début avril, des dégâts ont été observés aux endroits habituels mais en quantité plus importante.

Évaluation du risque : Une gestion précoce et spécifique sera à prévoir l'année prochaine sur ces parcelles.



Bourgeon évidé par une boarmie (Syndicat du Chasselas de Moissac)

Seuil de nuisibilité : 15 % de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé



Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :
<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

Prochain BSV mardi 21 avril 2020

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.